

CEC 1425-1426

II. Pourquoi un sacrement de la réconciliation après le baptême ?

Nous avons besoin de ce sacrement de pénitence car la vie nouvelle reçue par le baptême n'a pas supprimé la concupiscence de la nature humaine due au péché originel ; le sacrement de la réconciliation donne donc les moyens de s'en écarter. Le Christ a institué ce sacrement pour nous renouveler.

Ce sacrement est donc en totale convenance avec le baptême, avec notre nature humaine pécheresse, avec la liberté de l'homme et avec l'amour de Dieu qui veut notre salut.